

CERTIFICAT

de conformité au mode de production biologique

Le présent certificat est la propriété de l'organisme certificateur QUALISUD et doit être restitué sur simple demande.

Document justificatif fourni à l'opérateur conformément :

- au programme de certification en vigueur à la date d'édition du présent certificat et tel que défini par la circulaire afférente de l'INAO,
- à l'article 29, paragraphe 1, du règlement (CE) n°834/2007 entré en vigueur le 27 juillet 2007 et des dispositions du règlement (CE) n° 889/2008 entré en vigueur le 25 septembre 2008 et complétés par le cahier des charges français CC-FR-BIO homologué par l'arrêté interministériel du 5 janvier 2010 paru au journal officiel de la République française du 15 janvier 2010

1. Numéro du document : AB - 01112784 - 21 - 1			
2. Nom et adresse de l'opérateur : GAEC LES BOUQUETS 259 côte des Bouquets 82700 - CORDES TOLOSANNES Activité principale : Producteur		3. Nom, adresse et numéro de code de l'organisme de contrôle : QUALISUD - 6 Rue Georges Bizet - 47200 MARMANDE N° d'agrément : FR-BIO-16	
4. Catégories de produits/activité :	5. Définis comme :		6. Période de validité
<i>Productions végétales :</i> Pommes de table : Braeburn Pommes de table : Granny smith, Golden Pommes de table : Gala Pommes de table : Granny smith Pommes de table : Braeburn, Goldrush Pommes de table : Canada Pommes de table : Gala Pommes de table : Breaburn Pommes de table : Golden	biologique		du : 21/10/2021
	biologique		au : 31/03/2023
	biologique		21/10/2021
	biologique		31/03/2023
	biologique		21/10/2021
	biologique		31/03/2023
	biologique		21/10/2021
	biologique		31/03/2023
	biologique		21/10/2021
	biologique		31/03/2023
6. Période de validité : Du voir date ci-dessus au voir date ci-dessus		7. Date de contrôle : 21/10/2021	


8. Le présent document a été délivré sur la base de l'article 29, paragraphe 1, du règlement (CE) n°834/2007 et des dispositions du règlement (CE) n°889/2008. L'opérateur a soumis ses activités à contrôle et respecte les exigences établies aux règlements précités.

Fait à Marmande
Le 03/12/2021
Le Directeur, François LUQUET



CERTIFICAT
de conformité au mode de production biologique

Le présent certificat est la propriété de l'organisme certificateur QUALISUD et doit être restitué sur simple demande.

<p><i>Document justificatif fourni à l'opérateur conformément :</i></p> <p>- au programme de certification en vigueur à la date d'édition du présent certificat et tel que défini par la circulaire afférente de l'INAO, - à l'article 29, paragraphe 1, du règlement (CE) n°834/2007 entré en vigueur le 27 juillet 2007 et des dispositions du règlement (CE) n° 889/2008 entré en vigueur le 25 septembre 2008 et complétés par le cahier des charges français CC-FR-BIO homologué par l'arrêté interministériel du 5 janvier 2010 paru au journal officiel de la République française du 15 janvier 2010</p>					
1. Numéro du document :		AB - 01112784 - 21 - 1			
2. Nom et adresse de l'opérateur :		3. Nom, adresse et numéro de code de l'organisme de contrôle :			
<p>GAEC LES BOUQUETS 259 côte des Bouquets 82700 - CORDES TOLOSANNES</p> <p>Activité principale : Producteur</p>		<p>QUALISUD - 6 Rue Georges Bizet - 47200 MARMANDE N° d'agrément : FR-BIO-16</p>			
4. Catégories de produits/activité :		5. Définis comme :			
<p><i>Productions végétales :</i></p> <p>Pommes de table : Canada</p> <p>Pommes de table : Red Chief</p> <p>Pommes de table : Golden</p> <p>Pommes de table : Gala</p> <p>Pommes de table : Grany smith</p> <p>Pommes de table : Opale</p> <p>Pommes de table : Opale</p> <p>Pommes de table : Opale</p> <p>Jachère, gel annuel entrant en rotation</p> <p>Colza</p>					
		6. Période de validité			
		du :		au :	
		biologique		21/10/2021	31/03/2023
		biologique		21/10/2021	31/03/2023
		biologique		21/10/2021	31/03/2023
		biologique		21/10/2021	31/03/2023
		biologique		21/10/2021	31/03/2023
		produit en conversion		21/10/2021	31/03/2023
		produit en conversion		01/05/2021	31/03/2023
produit en conversion		14/11/2021	31/03/2023		
conventionnel en parallèle		21/10/2021	31/03/2023		
conventionnel en parallèle		21/10/2021	31/03/2023		
6. Période de validité :		7. Date de contrôle :			
Du voir date ci-dessus au voir date ci-dessus		21/10/2021			
<p>8. Le présent document a été délivré sur la base de l'article 29, paragraphe 1, du règlement (CE) n°834/2007 et des dispositions du règlement (CE) n°889/2008. L'opérateur a soumis ses activités à contrôle et respecte les exigences établies aux règlements précités.</p>					
<p>Fait à Marmande Le 03/12/2021 Le Directeur, François LUQUET</p> 					
Page 2					

CERTIFICAT

de conformité au mode de production biologique

Le présent certificat est la propriété de l'organisme certificateur QUALISUD et doit être restitué sur simple demande.

Document justificatif fourni à l'opérateur conformément :

- au programme de certification en vigueur à la date d'édition du présent certificat et tel que défini par la circulaire afférente de l'INAO,
- à l'article 29, paragraphe 1, du règlement (CE) n°834/2007 entré en vigueur le 27 juillet 2007 et des dispositions du règlement (CE) n° 889/2008 entré en vigueur le 25 septembre 2008 et complétés par le cahier des charges français CC-FR-BIO homologué par l'arrêté interministériel du 5 janvier 2010 paru au journal officiel de la République française du 15 janvier 2010

1. Numéro du document : AB - 01112784 - 21 - 1			
2. Nom et adresse de l'opérateur : GAEC LES BOUQUETS 259 côte des Bouquets 82700 - CORDES TOLOSANNES Activité principale : Producteur		3. Nom, adresse et numéro de code de l'organisme de contrôle : QUALISUD - 6 Rue Georges Bizet - 47200 MARMANDE N° d'agrément : FR-BIO-16	
4. Catégories de produits/activité : <i>Productions végétales :</i> Tournesol Blé tendre Maïs grain Pommes de table : Fuji Pommes de table : Fuji Pommes de table : Fuji Noix		5. Définis comme :	6. Période de validité
			du : au :
		conventionnel en parallèle	21/10/2021 31/03/2023
		conventionnel en parallèle	21/10/2021 31/03/2023
		conventionnel en parallèle	21/10/2021 31/03/2023
		conventionnel en parallèle	21/10/2021 31/03/2023
		conventionnel en parallèle	21/10/2021 31/03/2023
		conventionnel en parallèle	21/10/2021 31/03/2023
6. Période de validité : Du voir date ci-dessus au voir date ci-dessus		7. Date de contrôle : 21/10/2021	

8. Le présent document a été délivré sur la base de l'article 29, paragraphe 1, du règlement (CE) n°834/2007 et des dispositions du règlement (CE) n°889/2008. L'opérateur a soumis ses activités à contrôle et respecte les exigences établies aux règlements précités.

Fait à Marmande
Le 03/12/2021
Le Directeur, François LUQUET

